



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie solaire

Question écrite n° 88736

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la politique de rachat d'électricité produite à partir de panneaux photovoltaïques. Plusieurs entreprises spécialisées n'hésitent pas à racheter des terrains forestiers en vue de les défricher pour y installer des panneaux photovoltaïques. Ce type de comportement est contraire à l'esprit du Grenelle de l'environnement qui visait à promouvoir les énergies vertes, mais pas au détriment d'espaces écologiques. Il lui demande si une révision du dispositif dans ce genre de situation est aujourd'hui à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88736

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10151

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)